

Conseil municipal du 8 avril 2011

Attributions de marché (budget 2010). La commission d'appel d'offres a étudié les propositions de 10 entreprises pour chacun des chantiers et a proposé les attributions suivantes :

- Voirie du Chalard : Lagarde-Laronze.

- Trottoirs de la route de Larche RD152 du giratoire au carrefour de la route de Mansac: Pignot est retenu (36 % de DGE).

Route de Masloup: Pignot est retenu. Ce chantier bénéficiera des 10.053 € de subvention du conseil général, soit 40%.

Approbation du rapport assainissement et eau de l'Agglo pour 2009. Il fait apparaître une diminution des demandes de CU et de permis de construire sur la commune par rapport à 2008 (la tendance est identique sur le territoire de l'Agglo). 15 dossiers de CU ont été traités et 4 permis accordés en assainissement non collectif et 8 en assainissement collectif.

Sur l'Agglo, pour l'assainissement non collectif, sur 87 contrôles effectués, 18 représentaient un risque pour l'environnement et seuls 4 étaient conformes aux dernières normes.

Défense de la commune : par suite de la délivrance d'un permis de construire, contesté par un tiers, maître Vayleux est retenu.

Agglo. Commission locale d'évaluation des transferts de charge pour l'intégration de la commune de Voutezac dans l'Agglo, le maire, Isabelle David, est désignée par le conseil pour représenter Mansac au sein de cette commission.

SIIV. L'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère de trois nouvelles communes, Sadroc, Saint-Pardoux et Saint Bonnet, est acceptée par le conseil municipal, sous réserve de l'accord de l'Agglo.